

Sentier des Gardes entre Valgorge et Loubaresse

Une randonnée proposée par Yankélé

Ce sentier historique servait aux gardes forestiers qui arpentaient les sentiers entre la vallée et le plateau ardéchois. Ce parcours est idéal pour débuter ou finir un séjour dans le secteur car le dénivelé y est sans difficulté majeure. Il y a une vue imprenable sur le Tanargue et un retour sur l'ancienne route de Valgorge autrefois empruntée par les charettes. Les ardéchois ont pour habitude de l'emprunter le jour de la foire traditionnelle de Loubaresse le 18 août.



Durée :	4h50	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10,58 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	629 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	625 m	Région :	Massif central
Point haut :	1 204 m	Commune :	Valgorge (07110)
Point bas :	717 m		

Description

Se rendre au hameau de Couderc par la D24. Descendre sur la piste à gauche en contrebas de la route après avoir laissé le four à pain du Couderc positionné à droite (quand on vient de Valgorge). Passer les Châtaigniers (propriété privée) et se garer sur le terre-plain dégagé et sans végétation à 100m.

(D/A) Suivre la piste au Sud-Est puis au Sud-Ouest. Passer la rivière et remonter de l'autre côté.

(1) À l'intersection, suivre à droite le GRP® (balisage Rouge et Jaune), GR® le Cévenol, variante. Le sentier est raide au début et monte dans la forêt de hêtres (fayards). **Prudence** lors des passages de ruisseaux de Paillayre et de Roche Misolle : ces derniers sont aménagés et le courant canalisé peut être conséquent.

(2) Rejoindre la piste forestière et la suivre à droite. On peut perdre les balises du GR® durant une paire de kilomètres jusqu'au point où on quitte la piste pour prendre un raidillon à gauche à angle droit.

(3) Ce raidillon nous remet sur le GR® à nouveau mieux balisé.

(4) Rejoindre la Piste Forestière de la Croix de Triousse et la suivre à droite dans une ambiance forestière (douglas, hêtre et sapin), tout le long de la montée. Au col de Loubaresse, traverser la route (D24) et continuer en face sur une petite route.

(5) Après une croix, ignorer pour l'instant le sentier qui descend sur la droite et poursuivre en face sur le Chemin du Pagel. Au croisement en T (croix), tourner à droite et gagner le centre de Loubaresse et son église.

(6) Revenir sur ses pas.

(5) De retour à l'intersection, descendre à gauche sur le chemin balisé Rouge et Blanc. Retrouver la D24 et la suivre à droite sur une cinquantaine de mètres. S'engager ensuite dans le sentier à gauche. Suivre à l'Est ce sentier dans une belle forêt de noisetiers sauvages, dans un tunnel de verdure. D'anciennes fermes traditionnelles sont cachées dans la forêt pour qui sait les voir...

(7) Traverser la route D24 et suivre en face une petite route. Au hameau de Freyssenet, quitter la route pour un chemin balisé sur la droite. En descendant retrouver l'ancienne calade à côté des ruines. Remonter, retrouver la D24 et la suivre à gauche sur quelques quelques dizaines de mètres. Quitter alors la route pour un sentier sur la droite.

Points de passages

D/A Terre-plein à proximité de Châtaigniers. Passer la - Beaume (rivière) - Affluent de l'Ardèche
N 44.595179° / E 4.092021° - alt. 730 m - km 0

1 Bifurcation piste forestière et GRP
N 44.593659° / E 4.093201° - alt. 725 m - km 0.49

2 Piste du sommet des Moles
N 44.591925° / E 4.074533° - alt. 1 034 m - km 3.18

3 Piste forestière
N 44.594293° / E 4.063493° - alt. 1 124 m - km 4.31

4 Piste forestière de la Croix de Triousse
N 44.594568° / E 4.058965° - alt. 1 161 m - km 4.68

5 Intersection de Loubaresse
N 44.597399° / E 4.051648° - alt. 1 164 m - km 5.35

6 Église de Loubaresse
N 44.599977° / E 4.049916° - alt. 1 204 m - km 5.73

7 Route D24
N 44.598518° / E 4.07447° - alt. 922 m - km 8.45

8 Croix du Perrier
N 44.596574° / E 4.083665° - alt. 815 m - km 9.32

9 Croisement en T
N 44.595806° / E 4.092795° - alt. 743 m - km 10.42

D/A Terre-plein à proximité de Châtaigniers
N 44.59526° / E 4.091749° - alt. 734 m - km 10.58

(8) À la Croix du Perrier, virer à gauche sur la D24 et prendre aussitôt un sentier à droite. Retrouver la D24, la suivre à gauche et, à la sortie d'un virage à droite, prendre le sentier qui descend à droite (balisage Jaune). Descendre, franchir le Rieu Grand et demeurer parallèle en contrebas de la D24.

(9) Au croisement en T, tourner à droite et rejoindre naturellement le point de départ en contrebas (D/A).

Informations pratiques

Il n'y a pas d'abri pour lutter contre l'orage durant la montée.

La fontaine du village de Loubaresse permet de se ravitailler en eau potable

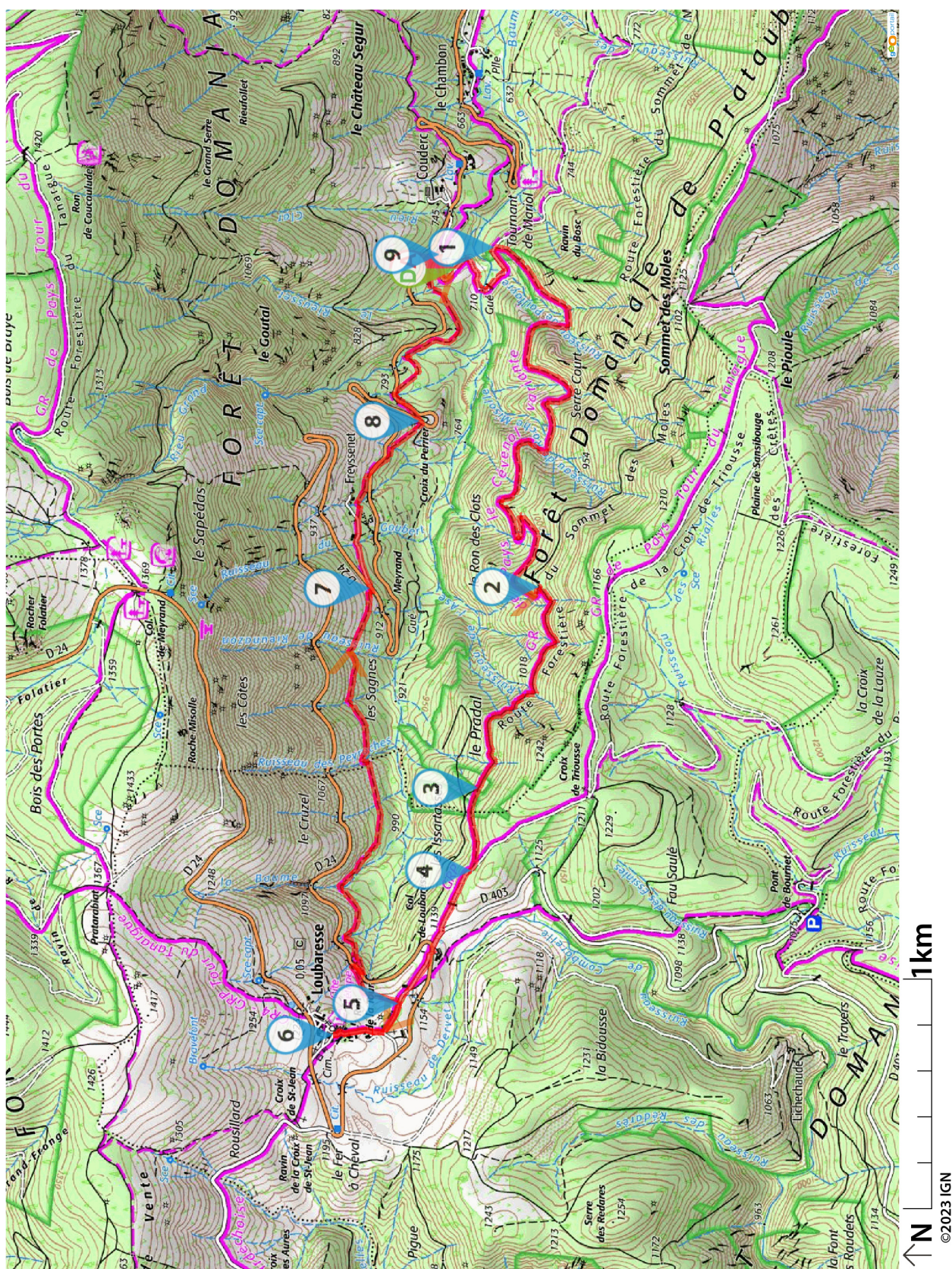
En cas de forte pluie les passages des ruisseaux de Paillayre et de Roche Misolle peuvent nécessiter de quitter les chaussures et peuvent se révéler délicats.

A proximité

La foire estivale de Loubaresse le 18 août est un rendez-vous annuel des ardéchois, ils y trouvent des produits locaux, du pain au levain cuit au four à bois, des animaux d'élevage et de race traditionnelle, des animations diverses. Loubaresse était un des villages les moins peuplé d'Ardèche dans les années 1970.

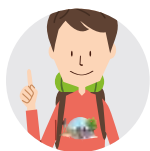
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sentier-des-gardes-entre-valgorge-et-lou/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

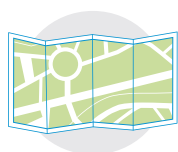
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



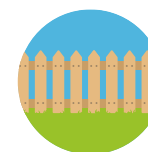
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



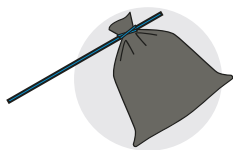
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.